



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

professions de santé

Question écrite n° 60514

Texte de la question

M. Jean Grellier attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur la situation critique dans laquelle se trouve l'enseignement de la spécialité de médecine générale. En raison d'attentes de postes, de départs à la retraite, les médecins enseignants exercent dans des conditions de plus en plus difficiles. Malgré la création d'une filière universitaire consacrée à la médecine générale, les étudiants continuent à se détourner de cette discipline, vu les conditions d'encadrement et de formation qui lui sont faites. Néanmoins les besoins de médecins généralistes se font sentir sur l'ensemble du territoire français. Il lui demande de lui indiquer les mesures incitatives qu'elle entend prendre afin de motiver les étudiants à s'orienter vers la médecine générale.

Données clés

Auteur : [M. Jean Grellier](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60514

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 octobre 2009, page 9653

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)